

Bulletin municipal

Au fil du temps

Mairie de Junneauville



Dans ce numéro :
Les vœux du Maire
Les travaux du Conseil
La vie du village...

ANNEE 2004

N° 1

Si vous désirez recevoir ce bulletin en couleurs par e-mail,
Faites-en la demande en mairie
MAIRIE.JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

Dans ce numéro

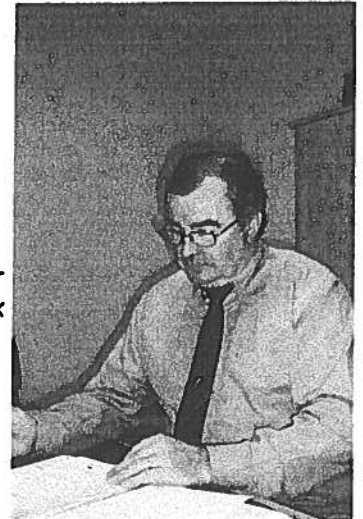
Le mot du maire	P 1-2
La vie du conseil	P 3
Programme CCAS - infos diverses	P 4
L'incendie chez vous	P 5
Sécurité alimentaire	P 6
Jumeauville - Loisirs	P 7 à 10
Atelier - Bibliothèque - VTT	P 11
Arts jumeauvillois	P 12
Arts jumeauvillois - 11 novembre	P 13
Poésie	P 14
Humour	P 15
Mots croisés	P 17

Le mot du maire

L'année 2003 marquera pour notre village une accélération des différents dossiers en cours et des projets de réalisation. Le Conseil Municipal travaille avec sérieux et efficacité sur toutes les actions.

Les dossiers et réalisations de l'année 2003 :

- L'étude concernant la sécurité routière,
- La réfection des revêtements route de Goupillières et rue de Pichelou,
- La réfection de la rue de la cavée avec création de caniveaux et reprise des eaux pluviales dans le collecteur,
- La réfection de la chaussée avec renforcement des accotements de la route d'Hargeville à la route de Goupillières et reprise des trous en formation ruelle verte, rue des rosiers, clos des vergers et devant le cimetière,
- En entretien des bâtiments : la réfection de l'installation électrique et de l'éclairage de l'église, la réfection partielle de l'installation de chauffage central à la mairie,
- A l'école, les classes des cycles II et III ont été rénovées, repeintes et avec le concours de la Caisse des Ecoles le mobilier a été intégralement changé pour le cycle II et partiellement pour le cycle III,
- L'achat d'une tondeuse auto-portée avec sa remorque pour les espaces verts.



Pour l'année 2004, nombre de programmes seront lancés ou terminés.

- La défense contre les inondations où notre commune dispose d'un capital de confiance, depuis 1999, avec l'aide des élus du Conseil Général et la confiance des autorités étatiques, nous avons réuni autour de nous dans le cadre du Sivom d'Arnouville un certain nombre de communes concernées par les inondations du bassin versant, actuellement nous sommes dans la phase de consolidation financière du projet, les financeurs et les techniciens des différents organismes sont à l'ouvrage afin que des réalisations aient lieu au cours du premier semestre de cette année. Cinq années auront été nécessaires pour ce dossier.
- La sécurité routière dans le village, nous sommes tous certains que les excès de vitesse et autres infractions sont le fait des autres, des extérieurs et bien non la majorité de nos administrés roulent beaucoup trop vite. L'étude mise en place avec l'aide du Conseil Général doit réduire sensiblement la vitesse sur la RD 158, dans les entrées du village, devant l'école, la création de trottoirs et l'élargissement de la chaussée en certains points.
- Ø Le contrat rural, notre projet a déjà reçu l'aval du Conseil Général, nous attendons maintenant l'avis du Conseil Régional. Ce contrat concerne la création d'une salle des fêtes à la place de celle-ci qui accueillera services municipaux, salle du conseil et des mariages. Le rejointoiement de l'é-

glise avec quelques aménagements intérieurs, l'aménagement paysager entre les nouvelles constructions et la mairie.

Un atelier municipal sera réalisé en parallèle sur le terrain que nous avons acquis en 2002, nous permettant de disposer d'un centre administratif et technique au cœur du village avec un lieu de rencontre sécurisé pour les plus jeunes.

Le permis de construire vient d'être accordé par les services de la DDE avec l'aval de la commission départementale de sécurité.

- Ø La création d'un giratoire au clos de pierre, les services de l'état sont tous en accord pour cette réalisation, seules manquent les signatures des différents propriétaires, espérons enfin obtenir ces signatures afin de soulager la rue des rosiers et de modifier sensiblement l'environnement du lavoir et de la place de la mairie.
- Ø Il est un dossier que je n'ai pas évoqué, car dans l'esprit du Conseil Municipal, il ne fait pas partie des priorités : le dossier des éoliennes, deux projets sont en cours sur la plaine l'un plus ancien est mené par la « compagnie du vent », l'autre par un satellite de « TOTAL ». Il est sensiblement différent, et le Conseil Municipal a autorisé l'implantation d'un mât de mesure, comme la commune d'Hargeville l'a déjà réalisé dans la plaine. Dans l'état actuel, nous n'avons aucun jugement et seuls les administrés décideront de l'avenir de ce dossier.

Au Sivom d'Arnouville, nous avons enfin trouvé une solution au contentieux qui nous opposait à la Camy. Une convention signée le 22 décembre 2003 annule les 408 000€ HT que nous réclamait la Camy pour le traitement des eaux usées.

Notre Sivom compte aujourd'hui onze communes du canton de Guerville, nous sommes en phase de recomposition des statuts en raison de l'arrivée de nouvelles communes : Guerville et Mézières sur Seine pour une compétence de ruissellement.

La population globalement concernée par ce syndicat est passée de 4 500 à 10 000 habitants en une année.

Notre commune dispose de deux organismes qui sont directement en relation avec la collectivité : la Caisse des Ecoles et le CCAS, la Caisse des Ecoles gère le relationnel avec l'école, et le CCAS dont le rôle n'est pas seulement d'offrir aux anciens le colis à Noël mais aussi d'aider les administrés dans la difficulté et en fonction de leurs ressources de trouver les aides possibles.

A Jumeauville, nous avons « Jumeauville Loisirs » une association que certains jalourent, et qui est pour le domaine associatif importante. Les activités sont diverses et variées, deux nouvelles sections sont nées « les travaux manuels et la bibliothèque ». Nous avons mis à la disposition de cette association communale des locaux situés à l'école. Les autres sections sont toutes plus dynamiques les unes que les autres et que leurs responsables en soit remerciés.

Voici donc énumérées une année passée et une année à passer, je souhaite remercier tous mes collègues du Conseil Municipal pour leur efficacité et leur dynamisme, mes collègues du Sivom et en particulier mes deux vice-présidents.

A, Tiphaine, Isabelle, Sylviane, Michel, qui sont d'un dévouement sans borne et dont la gentillesse est la preuve de leur amitié.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous.

Pierre SEIGE

Maire de Jumeauville
Président du SIVOM de la Région d'Arnouville les Mantes

LA VIE DU CONSEIL

Séance du 23/10/03

■ le Conseil Général a décidé de prendre en charge 25% du déficit de la ligne de cars et nous avons obtenu une subvention supplémentaire de 30 500 € pour la construction de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'accorder 30 € de subvention à l'Association Sportive du Lycée Van Gogh.
- d'accorder une prime de fin d'année au personnel communal
- d'adhérer au contrat groupe assurance (2004-2006) présenté par CNP/DEXIA-SOFCAP ,garantissant les collectivités contre les risques financiers statutaires qu'elles supportent en raison de l'absentéisme de leurs agents.
- de mettre à disposition, gratuitement, à titre précaire et révoquant, le logement de fonction des instituteurs:
 - aux enseignants en journée en période scolaire
 - à l'association Jumeauville-Loisirs pour la réalisation d'activités manuelles
- d'émettre un avis favorable à la réalisation d'une étude d'impact et de faisabilité par la Compagnie du Vent pour un projet d'éoliennes.(ce qui n'engage à rien pour l'avenir)
- d'autoriser M. le Maire à signer les actes et pièces nécessaires dans le cadre des opérations prévues au contrat rural et la construction de l'atelier municipal.
- de mettre à disposition de la société ORANGE la parcelle D51 route d'Hargeville pour l'implantation d'un mât.

Questions diverses

- lutte contre les inondations : le dossier évolue normalement
- des dépôts sauvages d'ordures ont été à nouveau constatés, sans que les responsables aient pu être identifiés.

Séance du 20/11/03

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'adhésion des communes de Mézières sur Seine et Guerville au SIVOM d'Arnouville pour la compétence ruissellement

Questions diverses :

- le contrat rural est accepté par le Conseil Général.

Séance du 18/12/03

Le Conseil Municipal a décidé :

- de signer la convention de base avec la DDE concernant l' ATESAT (assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire), et pour un coût annuel de 437,25 €.
- d'attribuer une subvention de 91,46 € au centre de formation des apprentis (2 élèves jumeauvillois en 2003/2004).
- de maintenir le branchement d'eau potable et/ou le raccordement à l'assainissement à 610 € par branchement.

Questions diverses

- SIVOM d'Arnouville :
 - les effets financiers induits par la création d'une station d'épuration sont pour les abonnés une augmentation du prix du m³ (entre 1,20 et 1,60 €) et pour la collectivité entre 15 et 22 € par an et par habitant
 - le nombre d'habitants concernés par le SIVOM est passé de 5 000 à 10 000 habitants.
- le coût de la restauration des tableaux de l'église (chemin de croix) est estimé à 15 000 €.
- le SIRYAE a inscrit pour 2004 les travaux de connexion et de bouclage sur le réseau de distribution d'eau avec les communes d'Hargeville, Arnouville, Goussonville et Jumeauville. L'implantation d'une borne d'incendie à l'entrée nord du village sera demandée.

ETAT CIVIL



Nouveaux habitants :

Nous souhaitons la bienvenue à :
Monsieur BERTHIER Jean-Frédéric et
Mademoiselle VALT Aline, 41, Grande Rue

Ils nous ont quitté :

Monsieur Roger FRICHOT, le 30 décembre 2003
Sincères condoléances à ses proches



CE QU'IL FAUT SAVOIR...

PROGRAMME 2004 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE JUMEAUVILLE

SOIREE CHOUCROUTE	LE 13 MARS
TOMBOLA A LA BROCANTE	LE 25 MARS
CROISIERE-DEJEUNER	LE 5 JUIN
FEU DE LA SAINT JEAN	LE 26 JUIN

Les élections cantonales et les élections régionales auront lieu les dimanches 21 mars 2004 (premier tour) et 28 mars 2004 (second tour).

AU FIL DU TEMPS à la Bibliothèque Nationale de France

Dans le cadre de sa mission de collecte et de conservation du patrimoine imprimé, la Bibliothèque Nationale de France mène une opération de veille approfondie sur un échantillon représentatif des bulletins municipaux.

Notre commune a été retenue pour faire partie de cette opération. En conséquence, tous les numéros de notre bulletin depuis début 2001 seront archivés à la B.N.F

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

C'est maintenant possible à 16 ans.
Contacter le centre de secours de Maule au :
01 30 90 91 46

Des dépliants sont disponibles dans votre
mairie



DELEGUES DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Depuis 2 ans maintenant, le département compte 7 délégués du Médiateur de la République.

Ils ont pour mission de rechercher un règlement amiable entre un administré et une administration publique, une collectivité territoriale, un organisme investi d'une mission de service public : ANPE, ASSEDIC, URSSAF, CAF, CPAM...

Pour solliciter leur intervention, il suffit de prendre rendez-vous ou de leur adresser un courrier.

M. Jean René THIBAUD
Sous-Préfecture
18-20, rue de Lorraine
78201 Mantes la Jolie
Tél 01 30 92 22 51

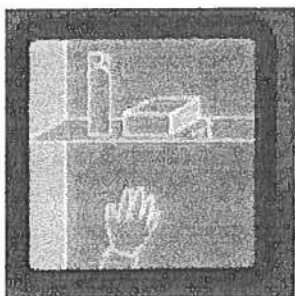


L'INCENDIE CHEZ VOUS

COMMENT L'EVITER ? QUE FAIRE S'IL SURVIENT ?

Comment éviter un incendie chez soi ?

- Faites ramoner la cheminée et les conduits au moins tous les ans.
- Ne fumez jamais au lit.
- Ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise.
- Méfiez vous de l'huile sur le feu et des grille-pain.
- N'utilisez jamais d'alcool ou d'essence pour raviver les braises d'un barbecue ou d'un feu de cheminée.
- Eloignez les produits inflammables des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques, plaques chauffantes...).
- Faites entretenir et contrôler régulièrement les installations de gaz et d'électricité.
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants.



Comment être averti à temps ?

- Ayez un détecteur-avertisseur autonome de fumée (certifié NF, aucun branchement, fonctionne avec des piles 9V) qui vous alertera dès le début de l'incendie.

Installé près des chambres, il vous réveillera dès les premières fumées.



- Ne laissez jamais seul à la maison un enfant ou une personne qui ne peut se déplacer facilement (personne âgée ou handicapée)

Que faire en cas d'incendie ?

- Gardez votre calme et, une fois en sécurité, appelez les pompiers (18 ou 112 sur le portable).

- Ne jetez pas d'eau sur de l'huile en feu.

- Ne bravez pas la fumée, par exemple dans la cage d'escalier.

- Ne prenez pas l'ascenseur.

- Ne vous jetez pas par la fenêtre.

- Si vous êtes près de la sortie ou à un étage inférieur au feu, **SORTEZ**.

- Si vous êtes à un étage supérieur à celui où il y a le feu ou sur le même palier, **RESTEZ SUR PLACE** et adoptez les mesures suivantes :

Fermez les portes,

Si la fumée commence à passer sous la porte, arrosez la porte, colmatez-la avec des linges mouillés,

Attendez les secours en vous manifestant à une fenêtre,

Si la fumée envahit la pièce, rampez au sol sous les fumées et couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir humide.



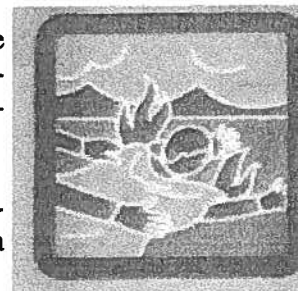
En cas de feu sur une personne, quels gestes peuvent sauver ?

- Si le feu est sur vous, roulez-vous par terre.

- Si vous voyez le feu sur une personne, roulez-la dans une couverture ou un manteau non synthétique ou couvrez-la.

- N'essayez pas d'enlever les vêtements brûlés, ils collent à la peau.

- Le plus tôt possible arrosez la victime pour refroidir les éventuelles brûlures.



COORDONNÉES DES SERVICES DE L'ÉTAT EN YVELLINES

D.D.S.V. :

22, rue René-Bureau
78200 Thoiry-sur-Frèges
Tél. 01 30 67 42 00
Fax 01 30 78 11 07

D.D.C.R.F. :

32, rue Jean-Marcus
BP 3325 - 78095 Versailles Cedex
Tél. 01 34 64 10 00
Fax 01 39 49 45 00

D.D.A.S.S. :

11, rue des Bénévoles
BP 724 - 78007 Versailles Cedex
Tél. 01 36 97 73 00
Fax 01 30 21 15 16

Douanes :

5, rue Volke
BP 3506 - 78158 Saint Germain en Laye
Tél. 01 39 21 50 00
Fax 01 36 51 38 78

Inspection Académique :

Tél. 01 39 23 60 00
Fax 01 35 23 62 00

Service de Police et de Gendarmerie :

Tel. 17

En cas d'urgence la nuit et le week-end :

Standard de la Préfecture
01 39 49 79 00

En cas de problème, adresser-vous de préférence à :

La Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV)

- Élevages d'équidés, fabrication, distribution, et que ce soit les des produits d'origine animale : viande, poisson, œufs, lait et tous produits dérivés ;
- Taxe d'abattage abattoirs collectifs.

La Direction Départementale de la Concurrence et de la Consommation (DDCC)

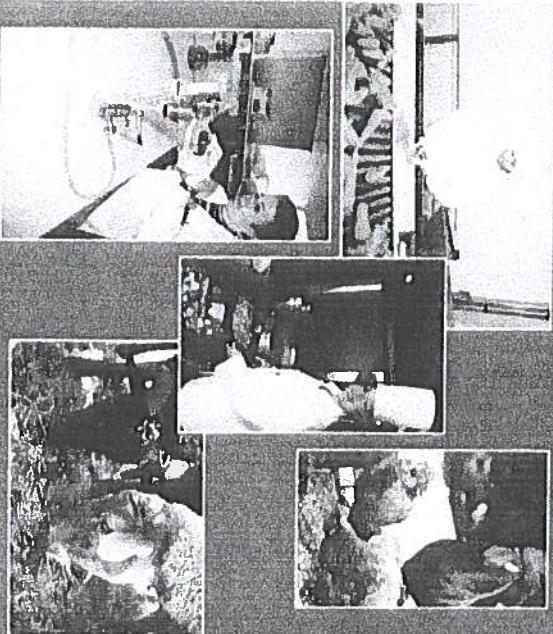
- Comparaison des services et services ;
- Pression déloyale, concurrence ;
- Marques commerciales de concurrence (abusifs) ;
- Produits dérivés ou produits temporaires dérivés ;

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

- Food inspection planétaire colligeur ;
- Qualité de l'eau destinée à la consommation humaine ;
- Restes alimentaires ;
- Sécurité alimentaire ;



LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN YVELLINES



À QUI S'ADRESSER ?

Pôle de compétence en sécurité alimentaire

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT...

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE JUMEAUVILLE-LOISIRS TENUE LE MARDI 27 JANVIER 2004 A 20h45 DANS LA SALLE DE LA MAIRIE

Conformément aux statuts de Jumeauville-Loisirs, l'Assemblée Générale Ordinaire a été déclarée ouverte par le Président en présence de 36 adhérents disposant de 28 pouvoirs, soit plus du quart des 105 adhérents susceptibles de participer aux votes, comme imposé par les statuts de l'association.

Présents : Mmes Audrain, Benoit, Beslon, Cardon, Drouin, Ernout, Fèvre, Gervais, Jamet, Langlois, Lavrard, Le-kieffre, Mazubert, Nicolas, Philippe, Piot, O. Pottier, Secq, Soubiran, Szczesny et Varnajot.

Mrs Audrain, Bachelet, Chabrilat, Gaudeul, J-Claude Langlois, Lavrard, Massy, Muret, Pottier, G.Quinet Rous-sel, Schmitt, Szczesny, Tonin et Varnajot.

Ont donné pouvoir : Mlles Dubocq, Piot ;

Mmes Cabanillas, Dion, Dubocq, Dufaye, Lafleur, Langlet, Laslier, Lembre, Lერიკიერი, Massy, Muret, Nivert, S. Pottier, Quinet, Schmitt, Souchu, Stanchina, Thomé et Vidal

Mrs Fèvre, Laroche, Lasquelles, Lavrard, Vidal.

Absent excusé : Mr le Maire.

Lecture par la secrétaire du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 28 janvier 2003.

Personne n'ayant de question ou de réclamation, le compte rendu est approuvé et signé.

LE PRESIDENT

Remercie les personnes présentes d'avoir répondu à cette convocation, et présente les personnes du bu-reau directeur ainsi que les membres du conseil d'administration.

Le président est très fier de chaque section qui fonctionne parfaitement bien, même les deux petites dernières, donc félicitations à tous pour la bonne marche des sections. Merci aux adhérentes et adh-érents de chaque section car sans eux rien ne serait possible.

Les deux sections qui ont 20 ans comme Jumeauville-Loisirs sont :

_Le tennis qui est né en 1983 et a été rejoint en 1984 par « La Terrasse », aujourd'hui, la section gym-nastique.

_En 1985, on découvrait Jumeauville Jadis, le cyclotourisme et la marche.

-Aujourd'hui, Jumeauville Jadis n'existe plus. Le cyclotourisme est remplacé par le V T T (même s'il est en sommeil, la section existe).et la marche n'est plus une section (mais pourrait le redevenir) seulement un regroupement de quelques personnes pour faire les entraînements du Paris-Mantes.

Pendant quelques années, il ne restait plus que la gymnastique et le tennis.

_En 1991 naît la section pétanque.

_En 1994 les Arts Jumeauvillois.

_En 2001 Fêtes et Animations a pris le relais du Comité des Fêtes pour éviter que les activités déjà en place ne meurent (chacun sait que ce qui est abandonné trop longtemps est très difficile à remettre sur pied).

_En 2002 les Archers Jumeauvillois.

_En 2003- 2004 l'Atelier et la Bibliothèque.

Jumeauville-Loisirs accepte toujours de mettre en place et à tout moment une section avec des mem-bres qui y croient et qui en veulent.

Félicitations à tous les bureaux, qui ont été en place et à ceux qui y sont actuellement, pour leur contri-bution au bon fonctionnement de Jumeauville-Loisirs. En particulier, double félicitations pour les bu-reaux du tennis qui, de 1983 à 1998, se sont acharnés à faire tourner la section de façon à rembourser l'emprunt annuel de 14 500 francs soit 2 210 euros (convention faite entre la Mairie et Jumeauville-Loisirs)

Pour conclure, je tiens à féliciter pour son dévouement depuis 1984, en tant que secrétaire, puis en temps que présidente de la gymnastique, Evelyne Drouin.

Merci à Muriel Piot, Sandrine Benoit, Monique Beslon, François Massy qui me secondent toute l'année en tant que secrétaire, trésorière adjointe, vice-présidente et trésorier.

Maintenant nous allons passer la parole à chaque président de section.

TENNIS

Monsieur Chabrilat nous donne la composition du bureau fait en avril.

Président	Patrick Chabrilat
Secrétaire	Alexandre Lavrard
Trésorier	Christophe Masson

Il y a actuellement 44 adhérents à la section dont une dizaine d'enfants.

Il sera proposé un tournoi interne adultes simple et double mixte, le « tennis barbecue » le 20 mai, un « tennis goûter » pour les enfants courant juin.

GYMNASTIQUE

Madame Drouin nous dit que la section compte 22 adhérentes (dont 30% de nouvelles) et que les cours des enfants le mercredi matin réunit régulièrement une dizaine d'enfants sur les 15 inscrits.

Lors de l'assemblée générale 18 personnes étaient présentes, Valérie Cardon a rejoint le bureau en tant que vice-présidente.

Les cotisations ont été augmentées cette année : 75 euros pour un adulte, 65 euros pour un enfant.

Les cours plaisent bien ; pour les enfants ils ont lieu dans la salle de motricité de l'école et un adulte aide Catherine pour l'encadrement des petits.

PETANQUE

Un nouveau bureau a été constitué

Président	Didier Asselin
Vice-présidente	Nathalie Asselin
Secrétaire	Didier Schmitt
Trésorière	Marie-France Jamet

Le calendrier pour la saison est :

samedi 27 mars,	samedi 17 avril,	dimanche 16 mai
samedi 5 juin	samedi 3 juillet.	

La finale des adhérents aura lieu le 4 septembre 2004 sous réserve du nombre d'inscriptions.

ARTS JUMEAUVILLOIS

Le bureau n'est pas modifié. Huit peintres, dont une nouvelle, fréquentent régulièrement l'activité qui fonctionne toujours en atelier libre. Chacun y avance à son rythme et aide les autres, une nouvelle activité de modelage va commencer.

En collaboration avec la section Fêtes et Animations, il y aura un concours de peinture organisé pour les enfants de Jumeauville et ceux de l'école, avec exposition au moment de la brocante le 25 avril 2004

FETES ET ANIMATIONS

Monsieur Pottier nous rappelle les activités de 2003, Galettes des rois, concours de belote, carnaval avec l'école, brocante et fête foraine, chars décorés et fanfare à la fête du 14 juillet, loto, soirée Halloween, week-end en Alsace, moules frites pour le téléthon, calèche de Noël.

Le bureau est inchangé, une vingtaine de membres actifs aide au bon déroulement des manifestations,

le bilan de l'année est bon, sauf pour la soirée Halloween et à cause de l'annulation du marché gastronomique.

LES ARCHERS JUMEAUUILLOIS

Monsieur Szczesny nous dit que la composition du bureau est inchangée. Pour cette saison 24 archers sont inscrits, trois personnes (Jean-Michel Févre, Gilles Quinet, François Gaudeul) ont suivi avec succès un stage pour encadrer les nouveaux archers.

Le 1^{er} mai, à Porcheville, 400 archers étaient rassemblés et plusieurs jumeauvillois ont été récompensés.

Serait-il possible de faire un peu d'entretien sur le terrain occupé actuellement (tonte, et quelques zones à niveler), dans l'attente de l'aménagement d'un terrain communal. Dans la future salle polyvalente la section souhaiterait un aménagement (peu onéreux) pour la pratique de son activité en espace couvert pour pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions aux compétitions.

V T T

La section nous informe que le bureau n'est pas modifié, et qu'une sortie d'initiation est prévue le 8 février à 9 heures 30 au lavoir. Une sortie « facile » une vingtaine de kilomètres, à plat, et sur le bitume.

ATELIER

Le bureau est :

Présidente :	Carina Philippe
Secrétaire :	Marie-France Jamet
Trésorière :	Sandrine Benoit

Après la réunion d'information du 9 septembre, les cours ont commencé fin septembre. Il y a actuellement 27 adultes et une quinzaine d'enfants les mercredis après-midi. La journée « portes ouvertes » a eu un grand succès, beaucoup de personnes sont venues voir et de nouvelles adhérentes se sont inscrites.

LA BIBLIOTHEQUE

Le bureau est :

Présidente :	Elisabeth Févre
Secrétaire :	Josiane Lekieffre
Trésorière :	Brigitte Szczesny

La journée « portes ouvertes » a été aussi très bénéfique pour la bibliothèque. Depuis l'ouverture il y a eu 33 adhésions, actuellement il y a plus de 2 600 ouvrages répertoriés et les dons continuent d'arriver. Un besoin d'étagères se fait sentir.

Monsieur Langlois constate que toutes les sections fonctionnent bien, et passe la parole au trésorier général.

LE TRESORIER GENERAL

Est d'accord avec les comptes des trésoriers des différentes sections.

Le compte d'exploitation va de début septembre au 31 août. Les dépenses ont été arrêtées au 31 décembre

Les Arts Jumeauvillois	847,32 €
Gymnastique	676,04 €
VTT	69,56 €
Pétanque	1 100,53 €
Archers Jumeauvillois	289,22 €
Tennis	2 251,66 €
Frais généraux	-131,07 €

Pour la section gymnastique, les dépenses importantes sont les licences, le salaire du professeur et les charges sociales.

Pour les Frais Généraux, en 2003, il y a eu le concours photo, les fêtes du 14 juillet et l'assurance.

La section Fêtes et Animations a en caisse 4 022,37 euros.

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport d'activité et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie monsieur le Maire pour la subvention municipale annuelle accordée en 2003 et en sollicite une pour 2004.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration, ceux de mesdames Philippe et Vidal et monsieur Fauconnet.

Mesdames Nicolas et Szczesny, ainsi que monsieur Schmitt se présentent ; ils sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration se compose donc de :

Cinq membres désignés par la Mairie : mesdames Folgado et Piot, messieurs Chabrilat, Langlois et Muret (il faudra prévoir le remplacement de monsieur Chabrilat qui, en vertu des statuts de l'association, ne peut siéger au conseil d'administration et être président d'une section).

Neuf membres élus : mesdames Benoit, Beslon, Gervais, Nicolas, Szczesny et Pottier et messieurs Massy, Schmitt et Tonin.

Après élection, le bureau directeur est :

Président	Jean-Claude Langlois
Vice-présidente	Monique Beslon
Secrétaire	Muriel Piot
Trésorier	François Massy
Trésorier adjoint	Sandrine Benoit

QUESTIONS DIVERSES

Le Téléthon aura lieu cette année le 5 décembre, les idées d'organisation sont les bienvenues, les enfants de l'école participeront le matin.

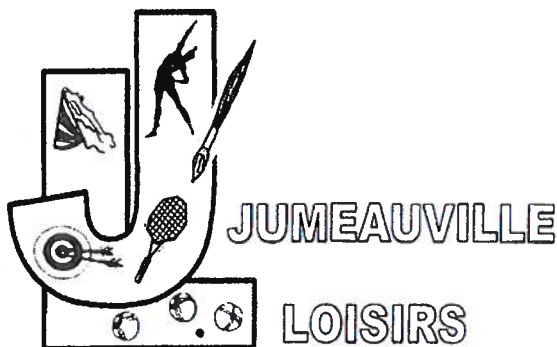
Que fait-on pour les 20 ans de Jumeauville-Loisirs ? L'idée d'une soirée dansante est retenue. La date du 3 avril 2004, est donc confirmée.

Un photocopieur a été offert pour l'association, il est à «l'appartement» toutes les sections y ont accès aux heures d'ouvertures de la Bibliothèque ou de l'Atelier. Il faut prévoir son papier (du bon).

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Président remercie celles et ceux qui se sont présentés au Conseil d'Administration et aux bureaux de Jumeauville-Loisirs, ceux qui ont pris la peine de se déplacer ou de donner leur pouvoir.

La séance est levée à 22 heures 20.

Maintenant, nous allons partager la galette des rois et boire le verre de l'amitié.

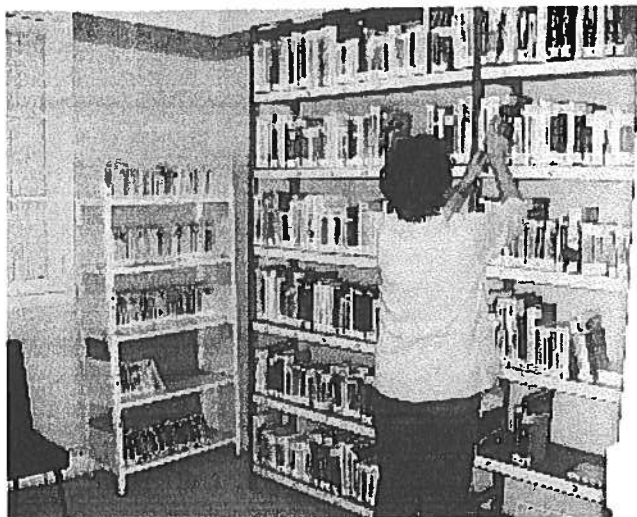


Le 10 janvier 2004, vous avez été nombreux à venir aux « Portes ouvertes » des 2 nouvelles sections de Jumeauville Loisirs : l'Atelier et la Bibliothèque. Merci de votre visite.

Nous vous rappelons nos horaires

L'Atelier :

le mardi à partir de 20 h 30 et le jeudi à partir de 14h.
Le mercredi pour les enfants à partir de 8 ans : de 14 h 30 à 16 h



La bibliothèque :

le mardi : de 19 h 30 à 21 h et le samedi de 14 h 30 à 16 h 30

2 600 ouvrages sont déjà en rayonnage. De nombreux autres sont en attente, mais nous manquons d'étagères . Si vous en avez qui ne vous servent pas, tous les dons sont les bienvenus

Notre adresse :

Ecole Julien COCHIN , 64 grande rue

JUMEAUVILLE-LOISIRS VTT



Non, non, bien que ce que d'aucun racontait, la section VTT n'est pas morte. Elle vient de sortir de sa longue hibernation comme tout bon ours bien léché. Elle propose une randonnée une fois par mois (départ du soir à 9 heures 30) les dimanches 8 février, 7 mars, 4 avril, 16 mai et 6 juin. Les parcours prévus s'échelonnent entre 18 et 26 km, et même les enfants de 12 ans peuvent les faire, c'est tout dire. Comme elle tient à rester propre, si les circonstances l'exigent, la route ne sera pas dédaignée.

Le premier parcours, celui du 7 février nous fera découvrir les environs de Marcq, Auteuil le Roi et Autouillet. Puis nous nous enhardirons dans les environs de Jumeauville, le Bois des Houx, le bois de Mézerolles, la forêt de Beynes, la vallée de la Vaucouleurs.

Pour ceux qui en redemanderont, un parcours de 35 km en forêt de Bazemont, un de 63 en forêt de Rosny (sur la journée) pourront être organisés, il suffira de se mettre d'accord sur la date. Enfin, pour les « bouffeurs de piste » invétérés, rendez-vous tous les dimanches au soir à partir de 9 heures.

Si le nombre des intéressés est stable, une petite participation annuelle sera demandée. Elle servira à fournir une légère collation à chacun à chaque sortie, ainsi qu'à prévoir un nécessaire pour les petites réparations.

Alors motivons nous et venons nombreux le 7 février !! à 9 heures 30 au soir !!



LES ARTS JUMEAUUILLOIS

Les Arts Jumeauvillois avec la participation de Fêtes et Animations organisent pour 2004 un Concours de Peinture réservé aux enfants fréquentant l'école communale ainsi que tous les enfants de JUMEAUUILLE, âgés de 5 à 16 ans. Les œuvres seront exposées les Samedi 24, Dimanche 25, Lundi 26, Mardi 27 Avril 2004.

Thème choisi : la campagne

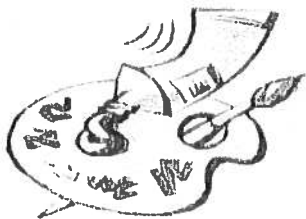
Le règlement du concours et les dates à retenir vous sont exposés ci-après :

- Inscription :** Date limite le 2 Avril 2004
Une œuvre par artiste
- Œuvres admises :** Peinture : huile, aquarelle, acrylique,
Dessin : crayon, fusain, sanguine
Pastel : sec ou gras
Collage
- Format : Minimum 21 cm x 29 cm
Maximum 50 cm x 65 cm
- Support – toile, papier, carton, bois etc.
- La copie est interdite ainsi que la vente.**
- Présentation de l'œuvre** Elle sera prête à l'accrochage et fiable, avec cadre ou baguette (les pinces et les sous verres sont exclus)
La signature, le nom, le prénom, l'adresse et le titre seront inscrits au dos de l'œuvre. Pas de signature sur l'œuvre.
- Dépôt et reprise** Vendredi 23 avril 2004 à la salle des fêtes de Jumeauville de 17 h à 20 h. Le décrochage aura lieu mardi 27 avril 2004 de 16h30 à 18 h.
- Prix** Trois catégories : de 5 à 7 ans – 8 à 11 ans – 12 à 16ans
- Vernissage** Samedi 24 Avril 2004 à 18 h avec la remise des prix.

.....

Les organisateurs du concours et de l'exposition ne seront en aucun cas responsables des dégâts occasionnés sur les œuvres. L'accrochage sera exclusivement réalisé par les organisateurs. Chaque exposant est tenu de respecter ce présent règlement et la signature de la fiche d'inscription vaut acceptation des présentes conditions.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Bernard TONIN tél 01 30 93 96 45
Monique BESLON tél 01 30 93 96 43



FICHE D INSCRIPTION

CONCOURS DE PEINTURE 2004

Bulletin à renvoyer avant le 2 Avril 2004
à Association Jumeauville Loisirs, Section "Les Arts Jumeauvillois", Mairie de JUMEAUVILLE (78580)

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____
Adresse : _____ Téléphone (facultatif) : _____

TITRE DE L'OEUVRE	TECHNIQUE	DIMENSIONS	SUPPORT

Je déclare avoir pris connaissance du règlement
Je m'engage à respecter le règlement et accepter les décisions du jury

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT

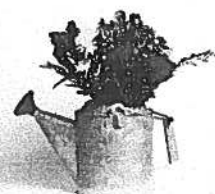
Date et signature (Faire précéder de la mention "lu et approuvé")

DEUX CONSEILLERES HONOREES...

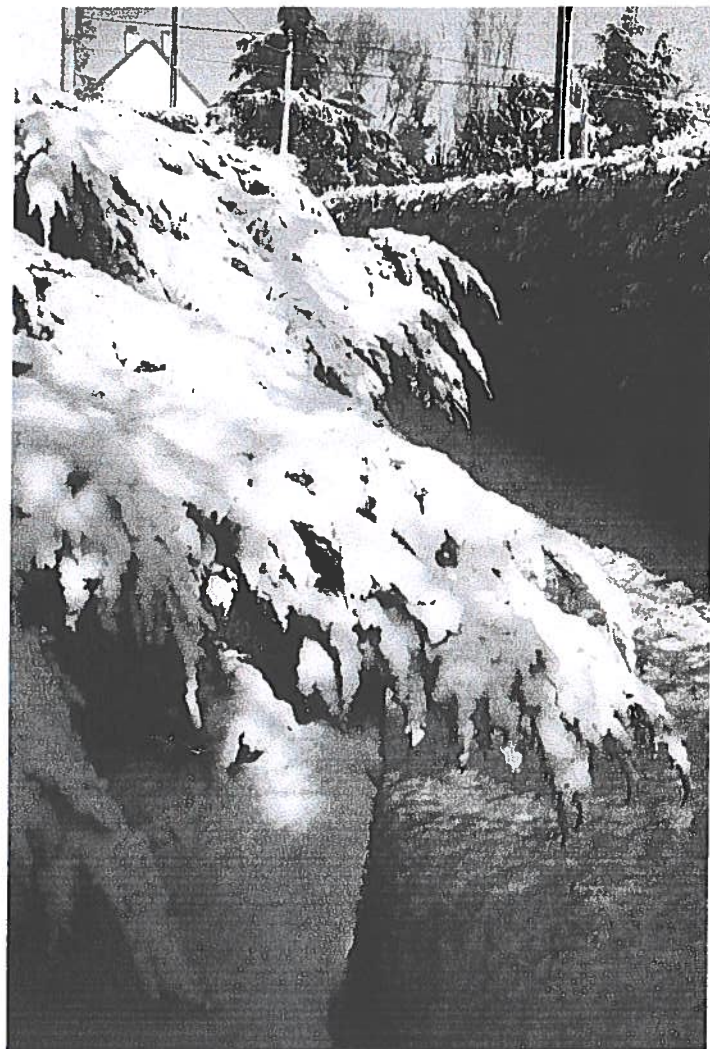
Après les cérémonies commémoratives du 11 novembre, avait lieu en mairie une réunion bien sympathique où deux conseillères, Mmes Annie CHEVALIER et Bernadette FIALAIRE ont reçu, des mains de



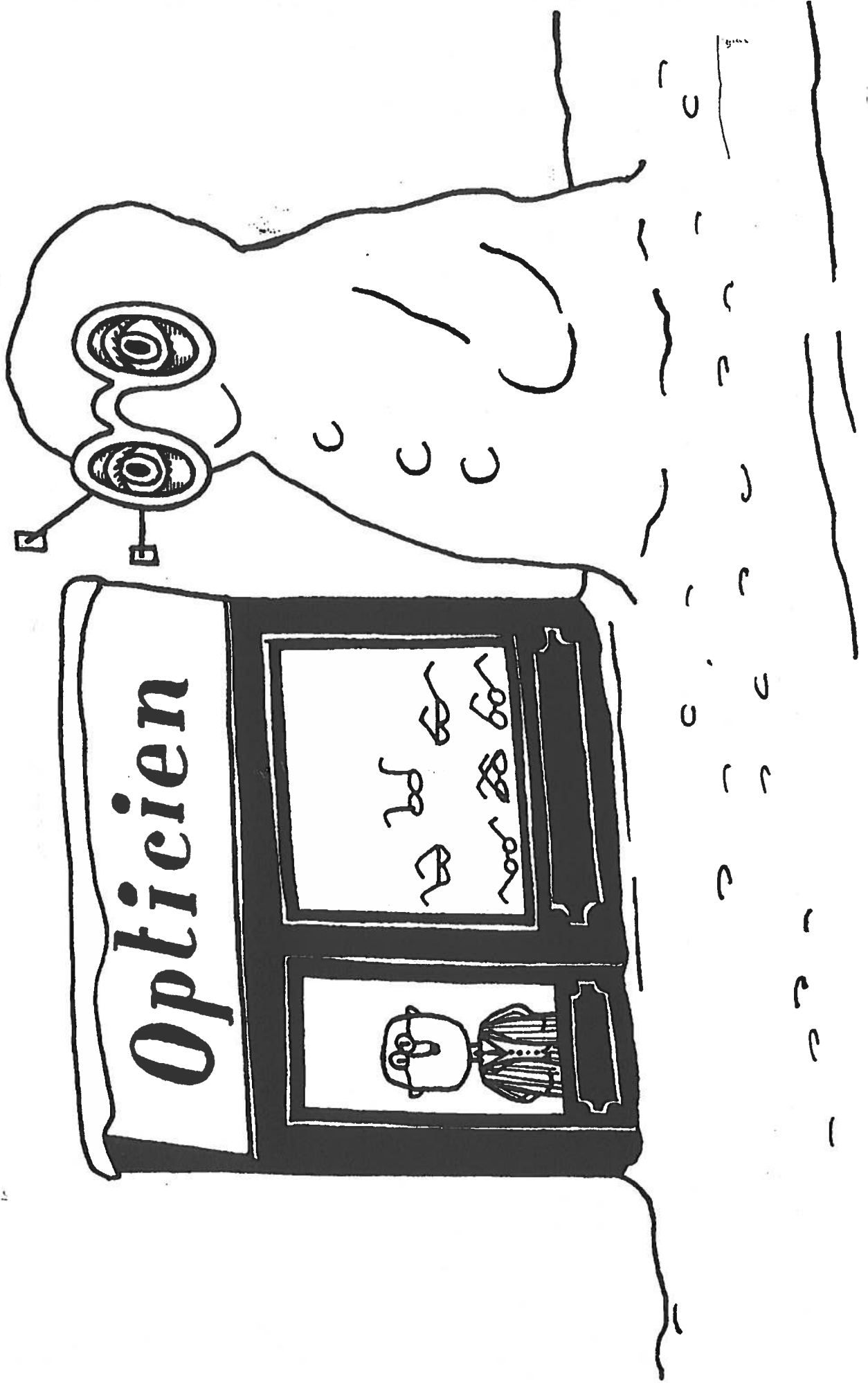
Monsieur AMOUROUX, vice-président du Conseil Général, et en présence de leur famille et de nombreux amis, la médaille du département pour 20 années de dévouement à la cause communale. Il a particulièrement souligné leur totale disponibilité dans diverses commissions et associations.

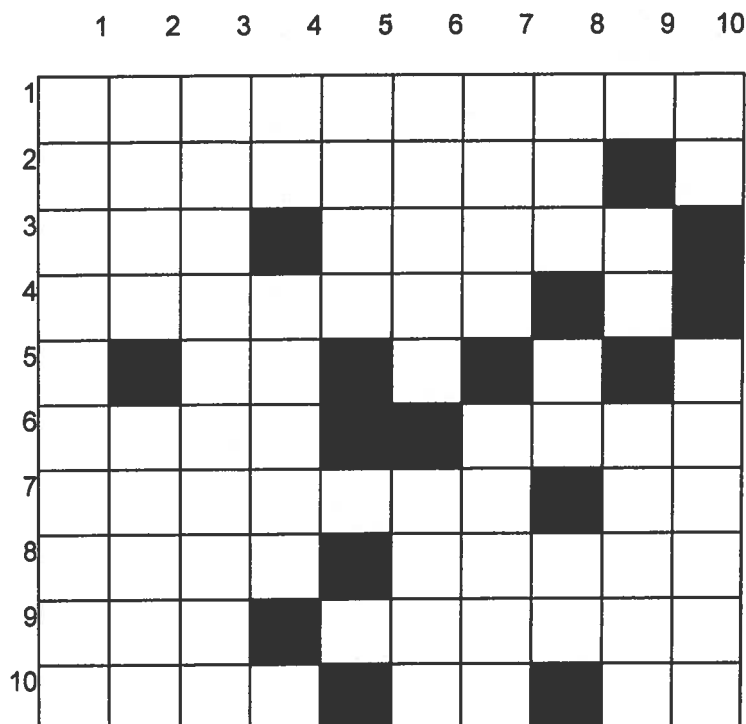


*Tous feux éteints, dans le grand blanc
C'est cette nuit qu'il nous surprend.
Et voilà sa dernière trouvaille
Timidement, comme pour une première,
Se démasque le bonhomme Hiver
En bousculant cent mille étoiles.
Ce qu'il a fait, ce Vieux Discret
Avec ce coup qu'il croyait mauvais
Les hommes a voulu surprendre
Et de l'habituel tableau
À grands coups de pinceaux
Il a chamboulé l'ordonnance.
Il en a volé des nuits d'amour
Chacun pour soi, tôt parti à son tour
Pour assurer sa pitance.
Mais tout bien considéré
Quand on observe , émerveillé,
Dame Nature prendre sa revanche
Avec le Vent du Nord et ses amis
Elle nous a fait voir un beau pays.
Et puis voilà où nous en sommes:
La neige est un révélateur
Les enfants ont du cœur
Les grands des bêtes de somme.*



F. Massy





Horizontalement

- 1 Les messieurs de ces dames ?
- 2 Résultats d'une résonance
- 3 Produit d'un os plat - Dans toute bonne bibliothèque
- 4 N'incite pas au travail
- 5 Plus
- 6 Gros fumeur - De son plein gré ?
- 7 Réunion de cardinaux - Est anglais
- 8 En le suivant, on peut avoir une bonne mine - Des têtes pour les Corses
- 9 Norme - Remorquage
- 10 Bon roi - C'est nickel ! - Einsteinium

Verticalement

- 1 Discerner
- 2 Fête où l'on est dans les choux ? - Sans lui, pas de belle paupière
- 3 Partialité
- 4 Copulatif - Allié au cuivre, il donne le bronze
- 5 Rejeter
- 6 Un solitaire qu'on trouve plus en anneaux qu'en bagues - Renié par Aménophis IV
- 7 Un génie scandinave - Incroyable
- 8 Affaibli - Indéterminé - Son culte s'est développé à Héliopolis
- 9 Ile - Rika Zaráï pourrait l'envoyer au bain !
- 10 Presque sûr - Qualifient les seules cigarettes autorisées par le corps médical

Adresses utiles

Numéros d'urgence :

Police secours :	17
Gendarmerie nationale :	01.30.42.39.58
1, impasse des Bayeuilles 78930 Guerville	
Sapeurs pompiers :	18
Centre de secours et d'incendie :	01.30.90.91.46
Chaussée Saint-Vincent 78580 Maule	
SAMU	15
SAMU social :	115

Aide aux victimes : 0.810.09.86.09

N° azur du lundi au samedi de 10h à 22h

Sida info service : 0.800.840.800

(Anonyme et gratuit)

Drogue info service : 0.800.23.13.13

Espace Territorial d'Action Sociale/PMI 01.34.97.80.80

12 bis rue des merisiers

78711 Mantes la Ville

Permanence assistante sociale en mairie d'Épône (maison de l'entraide) : mardi de 9h à 12h sur RDV

CPAM : 01.30.98.33.00

Centre de paiement n°161 0.820.904.102

16 rue des érables 78200 Mantes la Ville

Allo Secu (suivi des remboursements)
0.820.900.900

Permanence en mairie de Guerville : les 1er, 3ème, 5ème
jeudis de 9h à 12h / Permanence en mairie de Thoiry : tous
les mardis de 13h30 à 16h30

CAF : 01.34.79.45.14

1 rue la fontaine

78200 Mantes la Jolie

ANPE : 01.34.77.84.40

Rue des Pierrettes

78200 Magnanville

Assedic : 0.811.01.01.78

Inscription par téléphone (0,11 €/unité) 01.39.44.85.10

ADMR de Maule : 01.30.90.75.95

Allée de Carnoustie

20 place du Général de Gaulle

78580 Maule

CNAV (retraites) : 01.55.45.58.98

Hôpital de Mantes

Boulevard Sully

78200 Mantes la Jolie 01.34.97.40.00

Polyclinique de la région mantaise (privée)

23, boulevard Duhamel

Mantes la Jolie 01.30.98.16.00

Clinique du Val-Fourré (privée)

Rue René Duguay-Trouin

78200 Mantes la Jolie 01.30.94.32.00

Centre hospitalier Montgardé (privé)

32, rue Montgardé

78410 Aubergenville 01.30.95.52.00

Centre anti-poison

Hôpital F. Wida

200, faubourg St Denis

75010 Paris 0.820.066.066

Médecins de garde/Pharmacies de garde

Appeler le 15, le médecin du SAMU vous interrogera et vous orientera.

SOS Amitié : 0.820.066.066

(N° indigo : 0.12€/minute)

ALLO Enfance Maltraitée : 119

Anonyme et gratuit ou 0.800.05.41.41

Mairie de Jumeauville

Téléphone : 01.30.42.61.29

Télécopie : 01.30.42.34.77

Messagerie :

MAIRIE.JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

Adresses utiles (suite...)

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
11, rue des Réservoirs 78000 Versailles 01.39.49.78.00

Direction départementale de l'Équipement 01.30.94.83.55
Permis de construire et urbanisme
65, Bld Maréchal Juin 78200 Mantes la Jolie

EDF (sécurité dépannage) : 0.810.333.178

Electricité et Gaz de France : 01.34.78.84.84
76, rue des Gravières 78200 Magnanville

SAUR (eau potable) : 01.30.46.48.43
22, rue du moulin 78690 Les Essarts le Roi 01.30.46.44.44

La Lyonnaise des eaux (assainissement) : 0.810.379.379

France Télécom : 01.30.63.14.14
2, rue Pierre de Ronsard 78200 Mantes la Jolie

Hôtel des impôts : 01.34.79.49.00
CDI Mantes-est
31, Bd Georges Clémenceau 78200 Mantes la Jolie

Perception d'Épône : 01.30.95.60.89
75, Ave Professeur Emile Sergent 78680 Épône

Météo France :
Prévisions météorologiques à 5 jours sur le département :
01.36.68.02.78
ou par minitel 3615 code météo

ORDURES MENAGERES

Collecte des ordures ménagères :

Tous les lundis matin.

Ramassage des encombrants :

Le ramassage est devenu trimestriel. Les prochains auront lieu les :

vendredi 9 avril 2004

vendredi 9 juillet 2004

Nous vous rappelons que les ordures doivent être déposées la veille au soir pour un ramassage le lendemain matin.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

MARDI : DE 18H A 19H

VENDREDI : DE H A H

SAMEDI : DE H A H

LE MAIRE RECOIT LE MARDI DE 18H A 19H

LE SAMEDI DE 10H A 11H30

Tribunal d'instance 01.34.78.77.44
20, Ave de la République 78200 Mantes la Jolie

Tribunal de grande instance 01.39.07.36.05
5, place André Mignot 78000 Versailles

Ecole primaire Julien Cochin : 01.30.93.98.88
64, Grande Rue 78580 Jumeauville

Collège de la Mauldre : 01.30.90.92.22
54, rue de Mareil 78580 Maule

Lycée V. Van Gogh : 01.30.95.03.33
Rue Jules Ferry
78410 Aubergenville

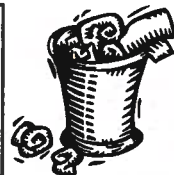
ARRONDISSEMENT DE MANTES

Député de la 9ème circonscription : Monsieur Henri CUQ
Sa permanence d'accueil des administrés se déroule en Mairie d'Épône le 3ème lundi de chaque mois, tous les deux mois, de 14 heures à 15 heures ou au bureau permanent d'Aubergenville, 15 avenue Charles de Gaulle le 2ème samedi de chaque mois de 10 à 12 heures. Uniquement sur rendez-vous à définir avec sa collaboratrice au 01.30.91.19.50.

CANTON DE GUERVILLE :

Conseiller Général : Monsieur Pierre AMOUROUX
Sa permanence d'accueil des administrés se déroule en Mairie d'Épône uniquement sur rendez-vous à définir avec sa collaboratrice au 01.30.95.05.05.

Collecte du verre et des papiers :
L'apport volontaire peut être effectué dans les containers derrière la Mairie



Gardons
Notre
Village
propre

Bulletin municipal

Editeur : Mairie de Jumeauville
Directeur de la publication : P. SEIGE, Maire
Comité de Rédaction : M. PIOT, B. QUINET, P. CHABRILLAT, M. LECOQ, F. MASSY, E FEVRE, M. LECOQ
Photos : Mairie de Jumeauville
Imprimerie : Mairie de Jumeauville
Tirage : 260 ex. / janvier 2004